**Cours de morphologie**

Morphologie, domaine qui traite en biologie de la structure externe des animaux et des plantes, et décrit leurs variétés, homologies et évolutions.

En médecine, elle s'intéresse plus précisément à l'apparence visible, macroscopique ou microscopique, des tissus biologiques et des cellules.

Morphologie, ou géomorphologie, domaine qui étudie les caractéristiques, la configuration et l'évolution de formes de terrains et de roches.[[1]](#footnote-1)

**La morphologie en linguistique**

La morphologie est l'étude de la formation des mots et de leurs variations. Dans une langue comme le français, certains mots sont simples (« maison »), d'autres sont complexes (« maisonnette »), certains sont invariables (« pour », « et »), d'autres sont variables (« cheval/chevaux »).

La variation dans la forme des mots procède de la flexion, lorsque certains éléments non autonomes, appelés désinences, sont adjoints à une forme de base : ainsi, en français, les suffixes de conjugaison sur une base verbale (« chant-e, -ais, -erions »...), les désinences de genre (« avocat, -e ») et de nombre (« livre, -s ») sur une base nominale ; ou, dans des langues à déclinaison, les désinences de cas (latin « ros-a, -ae, -is »...).

À côté des formations grammaticales de ce type, il existe des affixations lexicales, dites dérivations, qui permettent de construire des mots complexes à l'aide de préfixes ou de suffixes, par exemple le célèbre « anti-constitution-(n)-el-(l)-e-ment ». Certains autres mots complexes sont construits par composition : « timbre-poste » et « portefeuille » sont des mots composés, construits à partir d'éléments autonomes.

La tâche de la morphologie consiste donc à analyser les formes des mots d'une langue donnée en morphèmes (unités minimales de signification, autonomes ou non), et à assigner à chaque [mot](https://www.universalis.fr/encyclopedie/mot/) une catégorie morphosyntaxique (également appelée partie du discours) : nom, verbe, article, etc. Le découpage en morphèmes est une tâche difficile, qui conduit à concevoir le [morphème](https://www.universalis.fr/encyclopedie/morpheme/) comme une unité abstraite et à élaborer des concepts renvoyant à des unités non directement observables.[[2]](#footnote-2)

Pour G. Mounin dans son *Dictionnaire de la linguistique* la morphologie est définie comme une « *étude des formes sous lesquelles se présentent les mots dans une langue, des changements dans la forme des mots pour exprimer leurs relations à d’autres mots de la phrase, des processus de formation de mots nouveaux, etc.*

1. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Morphologie> [↑](#footnote-ref-1)
2. Définition tirée de l’encyclopédie Universalis. [↑](#footnote-ref-2)